LE *TE DEUM* DU TIERS-ÉTAT,

TEL qu'il ſera chanté à la première Meſſe des Etats-Généraux ;

LE *CONFITEOR* DE LA NOBLESSE,

ENVOYÉ à Notre Saint-Père le Pape ;

SUIVIS

DE la Contrition tardive ; avec des Notes, tirées du Texte Pariſien.

L'humble aveu de vos péchés, dans le Tribunal ſacré de la pénitence, Tels ſont N. T. C. F., les exercices ſalutaires qui détourneront de deſſus vos têtes le glaive vengeur ſuſpendu par un fil.

Mandement de Monſeig. l'Archev. de Lyon.



1789.

LE TE DEUM DU TIERS-ÉTAT.

Le Clergé chantera la basse-contre, la Noblesse la basse-taille, & le Tiers-Etat la haute-contre & le premier dessus.

Nous vous adorons, Roi tout puissant, & vous reconnoissons pour le Roi des Français.

Toute la France vous révère comme le Pere commun. Les Princes, les vrais Nobles, le Clergé religieux, les bons Magistrats, & le Peuple au fond de leurs cœurs répétent : Louis XVI le Bienfaisant! Louis XVI le Bienfaisant est le Pere & le Roi des Français!

Les trois Ordres, à l'envi, célébrent vos vertus. Vous n'avez pas dédaigné de jetter sur vos Enfans un regard de sollicitude & de bonté.

Vous avez relevé votre Peuple, abattu sous le joug d'orgueilleux oppresseurs; rap-

pellé Necker auprès du Trône ; proſcrit ce manifeſte, ſigné par des Princes ; vous avez mis votre Tiers-Etat à l'abri des clameurs de la calomnie ; vous l'avez garanti des traits empoiſonnés de la vengeance, des regards inquiets de l'envie, du venin deſtructeur des méchans, du poignard acéré d'illuſtres aſſaſſins, du mépris inſultant d'arrogans ennemis, de l'hypocriſie étudiée d'égoïſtes dévots, & du délire effréné de cerveaux fanatiques ; vous avez franchi cet immenſe intervalle entre le Trône & lui, & ſouffert qu'il fût placé à la droite de Votre Majeſté.

Il eſt arrivé ce jour à jamais mémorable, où, dépoſant ce faſtueux appareil de la grandeur, vous paroiſſez comme homme parmi des Sujets qui vous adorent, & comme un Père entouré de ſa nombreuſe famille.

Grand Roi ! ſauvez votre Peuple, il n'eſpere qu'en vous.

Le Clergé vraiment pieux, chante votre ſageſſe.

Les véritables Gentilshommes exhaltent vos vertus.

Les Magiſtrats intégres préconiſent votre clémence.

Le Laboureur bénit votre bonté, l'Artiſan

répéte votre nom, le Pauvre vante votre miſéricorde & vos bienfaits, & votre Tiers-Etat, organe de la Nation, en célébrant ce beau jour, mêle ſa voix à ce concert de louanges, de bénédictions & d'actions de graces, & s'écrie : Bon Roi ! ayez pitié de nous ! ayez pitiez de nous !

LE *CONFITEOR*

DE LA NOBLESSE.

JE confeſſe à Dieu, à Louis XVI, Roi de France, juſtement ſurnommé le Bienfaiſant ; à Marie Antoinette d'Autriche, notre Auguſte Souveraine ; à Meſdames, reſpectables Tantes du Roi ; à Monſieur, digne Frere de Louis XVI ; au Duc d'Orléans, à ſa vertueuſe Epouſe, à l'Ange Gardien Necker, & à vous mon Pere Pie VI, premier Miniſtre du Seigneur ſur la Terre, que j'ai beaucoup péché, par Penſées, par Paroles, par Ecrits & par Actions.

Par Pensées.

J'ai désiré voir renaître ces temps barbares & désastreux de l'aristocratie féodale, où chacun de nous, relégué dans ses Terres ou dans son Château, exerçoit le despotisme, opprimoit ses voisins, & se faisoit regarder & respecter comme un petit Monarque.

J'ai fait des vœux ardens pour voir l'avilissement de cette classe obscure qu'on nomme Tiers-Etat, pour qu'elle fut disciplinée en esclave, & traitée avec le mépris que le néant inspire à la grandeur.

Rebelle aux ordres du Roi, j'ai murmuré contre ses généreuses intentions en faveur du Tiers-Etat.

J'ai soupçonné faussement le Tiers-Etat d'avoir cherché à attaquer les droits nobles & ecclésiastiques, lorsqu'il laissoit parler pour lui le cœur paternel de son Roi, qui mieux qu'aucune éloquence gagée, a su lui conserver ses titres d'homme & de citoyen.

Meâ culpâ : meâ culpâ : meâ maximâ culpâ.

Par Paroles.

J'ai défendu dans la premiere Assemblée

des Notables, en 1787, mes priviléges & mes droits contre le Trône.

Dans celle de 1788, j'ai pris la défenſe de mes priviléges & de mes droits contre la Nation.

J'ai pareillement opiné contre le Tiers-Etat dans la derniere Aſſemblée, afin qu'il fut rejetté des Etats-Généraux, ſi peu faits pour lui, & dont ſon rang, ſa naiſſance & ſa fortune devoient pour jamais l'exclure.

Je m'accuſe d'avoir vomi des imprécations contre les Citoyens (& le nombre eſt des plus conſidérables), qui donnoient les glorieuſes qualités, d'homme d'Etat, de Sauveur de la Patrie, de Reſtaurateur de la France (1) au vertueux Miniſtre qui eſt le plus digne de porter ces titres diſtingués, & qui ſut mieux les mériter.

Meâ culpâ: meâ culpâ: meâ maximâ culpâ.

PAR ECRITS.

Dans un Mémoire ſigné par des Princes, j'ai avancé fauſſement, que notre reſpectable & antique Nobleſſe avoit ſeule répandu ſon ſang pour la cauſe des Rois & de la Patrie, lorſque celui du Tiers-Etat couloit à grands flots pour les mêmes intérêts.

Que ce fut elle qui plaça la Couronne fur le front de Hugues-Capet, lorfque dans ce temps, au contraire, la Nobleffe étoit plus difpofée à fapper les fondemens du Trône qu'à le donner.

D'avoir avancé auffi légérement, que ce furent les Nobles qui rétablirent le fceptre dans les mains de Charles VII, lorfque Jeanne d'Arc & le Tiers-Etat opérèrent ce prodige.

J'ai affirmé également, que ce furent notre valeur & notre fidélité qui firent triompher les étendards de Henri le Grand, lorfque chacun de nous eft très-inftruit, que ce ne fut pas le Peuple qui trama la ligue, qui porta le couteau fur le fein de Henri III, qui forgea le poignard dont fe fervit Ravaillac, qu'il ne trama pas davantage la fronde & les barricades, mais que ces iniquités furent l'ouvrage de la Nobleffe.

Dans ce même écrit féditieux, j'ai paru renoncer à mes priviléges, aux prérogatives pécuniaires, lorfque, dans le fond du cœur, je défavouois cet abandon, offert comme un appas, pour éblouir le Roi, & tromper la Nation.

Par des Proteftations féditieufes contre le réfultat du Confeil, du 27 Décembre dernier,

j'ai cherché à rendre suſpectes à Votre Majeſté les intentions pures & déſintéreſſées du Miniſtre des Finances.

J'ai compoſé, fait imprimer, & diſtribuer une foule d'écrits éphémères contre le Roi, le Miniſtre & la Nation (1).

Meâ culpâ : meâ culpâ : meâ maximâ culpâ.

Par Actions.

J'ai ſtipendié d'ineptes Ecrivains, pour compoſer un mémoire, ou plutôt un odieux manifeſte contre le Roi & le Tiers-Etat, dans lequel le bon ſens & la raiſon ſe trouvent également bleſſés ; où l'ignorance, le menſonge, la ſottiſe, la démence & l'orgueil ſe découvrent à chaque page.

J'ai cherché à ſemer la diviſion où régnoit la concorde & la paix, en voulant bouleverſer juſques dans ſes fondemens les baſes inébranlables de la Monarchie, pour lui ſubſtituer la tyrannique ariſtocratie.

J'ai gagé de bas courtiſans, d'infectes adulateurs, pour corrompre cette petite portion d'hommes d'honneur, de véritables Gentilshommes qui n'a pas dédaigné d'affirmer que le Tiers-Etat eſt la partie la plus eſſentielle, la plus induſtrieuſe & la plus utile du Royaume.

J'ai pareillement ſalarié d'obſcurs écrivailleurs, pour faire écrire & répandre cette infâme & réprouvée proteſtation contre des Lettres de convocation, où le Monarque épanche ſon âme ſenſible dans le ſein de ſa nombreuſe famille, en appellant autour de lui ſes enfans dévoués.

A l'exemple des illuſtres Brigands, j'ai ſoldé de vils Aſſaſſins pour égorger lâchement d'honnêtes Citoyens ſans armes & ſans défenſe.

D'avoir moi-même donné le ſignal du meurtre, & enhardi nos infames Agens à ſe défaire de tous ceux dont l'abord doux, honnête, inſpiroient la confiance.

De m'être miſe à la tête de cette horde de Bourreaux, & armée du fer homicide, d'avoir immolé, avec le ſang-froid de la ſcélérateſſe, des victimes foibles & innocentes.

J'ai ſaccagé ſans pitié, les terres du Pauvre Cultivateur, en me livrant avec excès au plaiſir de la chaſſe, reconnoiſſant qu'il ne peut y avoir que le Roi & ſa Capitainerie qui puiſſent jouir de ce délaſſement.

Meâ culpâ : meâ culpâ : meâ maximâ culpâ.

C'eſt pourquoi je prie Dieu, & vous

Louis XVI, & notre grande Reine, Mesdames, Monsieur, le Duc d'Orléans, sa digne Epouse, l'Ange Gardien Necker, & vous mon Pere Pie VI, de m'accorder la rémission de mes péchés. Ainsi soit-il.

LA CONTRITION TARDIVE

DE

QUELQUES-UNS DES MEMBRES DE PLUSIEURS P.**

O GRAND Roi, nous sommes couverts de honte lorsque nous pensons à ta grandeur, & à nos fautes! tu nous as revêtus de notre charge pour appuyer la Monarchie & défendre les Peuples, nous avons cherché à ébranler l'une & à opprimer l'autre. Tu nous as communiqué ton pouvoir, & nous voulions en abuser; tu nous as rendu dépositaire de douces loix, & nous avons cherché à les transgresser; tu nous as consolés de tes promesses, & nous nous sommes endormis dans une sécurité crimi-

nelle ; nons avons été très-ardens à nos intérêts perfonnels, & infenfibles pour ceux des malheureux Plaideurs ; nos veilles leur appartenoient ; cependant, nous les avons employées à des objets de charlatanifme, de fanatifme.

Oui, nous avonscommis des pé chés d'orgueil, d'intempérance, de méchanceté, d'ingratitude, de partialité & d'ariftocratie. Nous avons fomenté le trouble dans le Tiers-Etat, après avoir été fon idole chérie ; il nous tendoit la main, le fourire fur les levres, lorfque nous cherchions à l'anéantir. Nous avons donné malignement aux plus pures intentions les épithetes odieufes de *démocratie*, *fédition*, *attentatoire*, *mal intentionné*, *inégalité* de *Repréfentans*, *inconftitutionnels*. Nous avons ordonné la flétriffure de l'unanime vœu de vingt-trois millions d'âmes, qui ne font cependant que les fources où nous avons puifé notre chétive exiftence. *Oui, nos iniquités ont furmonté notre tête, & font appéfanties comme un péfant fardeau.* Mais ta miféricorde eft infinie, grand Roi! le Pécheur qui fe repent trouve grace à tes yeux; notre repentir eft fincere, & dès ce jour, nous prenons l'engagement inviolable de ne plus nous mêler que de juger les malheureux Plaideurs, d'employer nos

veilles au rapport des procès; de les juger ſans intérêts comme ſans paſſions; de ne plus agiter le flambeau des diviſions, de ceſſer d'attiſer le feu de la rébellion; de ne plus ennuyer le public par des Remontrances écervelées, des Arrêtés ſéditieux, des récits inutiles (3); d'être plus affermis dans nos juſtes opinions, de devenir reſponſables des affaires précipitamment jugées, ſoit par ineptie, legéreté, ou partialité; de compter pour quelque choſe la vie des infortunés qui ſont entre nos mains, de craindre les mânes irritées des *Dupaty* & *le Cauchois*, qui, du fond de leur tombeau, lanceroient encore les traits de leurs foudres éloquentes contre notre criminelle précipitation à diſpoſer des jours précieux de l'innocence. Nous promettons d'être pour toujours inſenſibles au ſourire & aux larmes d'une jolie ſolliciteuſe, au rang, à la protection, au droit d'épices, à l'or, cet *argument irréſiſtible*, enfin, à toutes les embûches où la fragilité de notre cœur nous a ſouvent fait tomber.

O vous, illuſtres Etats-Généraux! ſource de graces! olive de paix! phare lumineux! tréſor de bienfaiſance! bonheur inattendu! ſi nous avons entendu (non pas ſans murmure) prononcer votre auguſte nom, à préſent nous le

répétons avec plaiſir, complaiſance, intérêt... Mais nous craignons qu'une foule d'abus, depuis long-temps impunis parmi nous, des prévarications multipliées... ne vous forcent à diminuer notre pouvoir, à reſtreindre les limites de notre reſſort, à borner nos fonctions, à ſupprimer, peut-être, ceux d'entre nous, qui, par impuiſſance ou faveur diſpoſent de la fortune & de la vie des Citoyens, avec une barbare inſouciance... Ah! détournez cette idée; notre eſpérance eſt en vous ſeul.

Nous nous jettons dans les bras de votre clémence, de votre bienfaiſance & de votre miſéricorde, ô précieux Etats-Généraux! O bon Souverain! pardonnez-nous! Ainſi ſoit-il.

NOTES.

(1) *Reſtaurateur de la France.* Un vrai Patriote rencontre ſon ami, lors de la clôture de la dernière Aſſemblée des Notables, & lui dit: Ils ont enfin achevé leurs pénibles travaux, qui n'ont produit que des débats. Ils partent demain, mais ils veulent encore faire un bon repas avant de s'éloigner; ils dînent aujourd'hui chez un excellent Reſtaurateur — Chez Berger, Huré,

Fleury! —Non ,vous n'y êtes pas ; c'eſt chez le Reſtaurateur de la France, Necker ! —Quel Miniſtre mérita mieux que lui ce nom ſi cher. Il n'appartenoit qu'à lui de nous garantir de la famine, & des ſéditions populaires, pendant un hiver auſſi long que déſaſtreux.

(2) *Contre le Roi, le Miniſtre & la Nation.* La Correſpondance de Mirabeau, les réflexions impartiales, les anecdotes de l'hiſtoire de France, la Lettre Amicale, la Proteſtation contre les Lettres de convocation, tous ces Libelles, ouvrage du cyniſme & de la méchanceté, ne ſont-ils pas ſorti de deſſous le manteau des Nobles? & contre quel homme ſont-ils dirigés,

Ces bâtards déſavoués de leur coupable pere ?

Contre celui dans lequel tous les vrais Français ont mis leur eſpérance & leur appui; contre celui qui n'a pas craint de ſe charger du Gouvernement des Finances, lorſque de voraces déprédateurs en avoient palpé la ſubſtance; contre celui que la ſageſſe & la bonté du Monarque ont choiſi, pour conſeil éclairé; contre celui qui n'a d'autre ambition que de rendre heureuſe la portion du Royaume, la plus indigente & la plus vexée, le Tiers-État; enfin, contre celui qui par un travail opiniâtre, les veilles les plus forcées, épuiſe ſes forces, mine ſa ſanté pour chercher à nous donner une Conſtitution libre, inébranlable, & à l'abri des courtiſans, des ambitieux & de l'homme revêtu de pouvoirs. Qu'ils voudroient bien, ces obſcurs zoïles, ces ſuperbes détracteurs, ces perfides ennemis de l'Etat, voir deſcendre Necker dans l'arêne politique, pour

difputer avec eux! Qu'ils fe défabufent! un feul mot de réponfe de fa part, donneroit de la célébrité à ces Ecrivains mercenaires; il les laiffe croaffer dans leur marais fangeux. Necker ne doit rien craindre; les trois quarts des Citoyens s'armeroient pour le défendre contre ces reptiles venimeux, & fa vertu eft auffi pure que le courage de fes défenfeurs eft inaltérable.

Il en eft deux cependant de ces Ennemis du bien qui n'ont pas craint de laiffer tomber le mafque, qui auroit pu les faire méconnoître. Un M. & un L. Mais que de tels gens font peu dangereux! dans l'un, on voit la folie perfonnifiée, & dans l'autre le receptacle du vice.

(3) *Des Récits inutiles.* En effet, le Parlement de Paris feroit bien étonné, fi le Roi lui demandoit compte des procès qu'il a jugés depuis fon rappel. Qu'a-t-il fait? Il a cabalé, arrêté, remontré, récité. Eh! quoi de plus inutile que ce récit touchant la Caiffe d'Efcompte? Ah! Monfieur..... A quel ufage avez-vous employé votre tems? Il eft déshonorant pour vous que Mir.... ce réprouvé de la littérature, ce profcrit de la bonne fociété, vous ait appris votre leçon & vous ait fervi de Maître!

F I N.